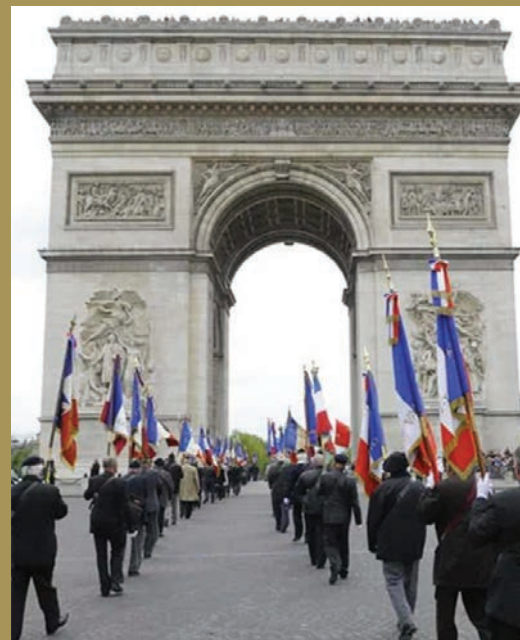
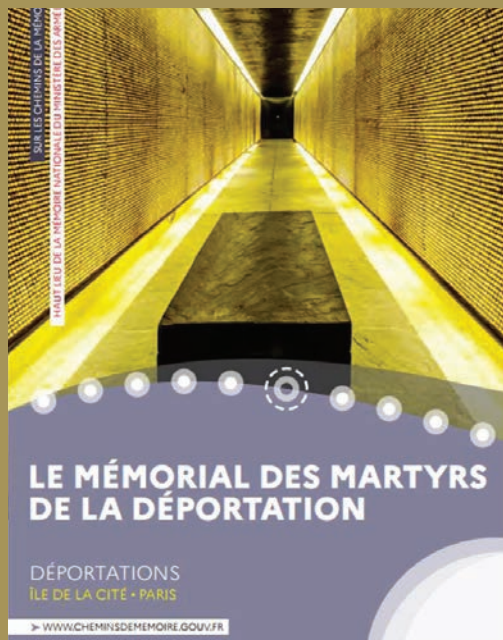


F LE SERMENT

BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD, DORA ET KOMMANDOS
N°391 - JANVIER, FÉVRIER, MARS 2024

COMMÉMORER ET TOUJOURS RÉSISTER !



© Christophe Rabineau

MANIFESTATIONS MONSTRES en Allemagne,
contre le parti d'extrême droite AfD les 20 et 21 janvier 2024.

Actions du Comité International Buchenwald Dora au Parlement de Thuringe
et de l'Association française Buchenwald Dora et Kommando auprès du maire de Nordhausen
(pages 8 et 9).



© Christian Mang / AFP

COMMÉMORATIONS DE LA LIBÉRATION DU CAMP DE BUCHENWALD - PARIS LE 11 AVRIL 2024

11h

**Mémorial des Martyrs
de la déportation**

14h

**Monument au
Père Lachaise**

16h30

**Arc de Triomphe
Ravivage de la flamme**

VOYAGE « MÉMOIRE ET ÉTUDE » 2024



Le trop faible nombre d'inscrits au voyage d'avril ne nous permettait pas d'atteindre l'équilibre financier nécessaire. Nous sommes contraints de différer le voyage. Nous faisons tout notre possible pour organiser un voyage en août 2024.

Christophe Rabineau

Association Française Buchenwald, Dora et Kommandos
3 rue de Vincennes, 93100 Montreuil - Téléphone : 01 43 62 62 04

Mail : contact@buchenwald-dora.fr
Site internet : asso-buchenwald-dora.com –
Association déclarée 53/688
Rédacteur en chef : Christophe Rabineau
Directeur de la publication : Jean-Pierre Guérif
Maquette et impression : SIFF 18
Routeur : Pub Adresse. N° de commission paritaire 0226A07729.

Ont participé au groupe de rédaction :
Françoise Basty, Corinne Benestroff, Anne Furigo,
Jean-Claude Gourdin, Jean-Pierre Guérif,
Marie-Joëlle Guilbert, Damien Guiton, Olivier Lalieu,
Florence Monjaret, Jeanne Ozbolt, Françoise Pont-Bournez,
Fabien Pontagnier, Christophe Rabineau, Édith Robin,
Jean-Luc Ruga, Anne Savigneux, Agnès Triebel, Vladimir Vasak.

LE SERMENT, sentinelle de notre vigilance

Support historique de la communication de notre Association, *Le Serment* reste le principal vecteur de la mémoire des déportés de Buchenwald, Dora et de leurs Kommandos. Il est également un lien important entre les adhérents, faisant part des événements familiaux, rapportant la vie de l'Association sur le plan national et dans les régions. La publication s'attache à rendre compte de nos activités (présence aux cérémonies, expositions et colloques, voyage...), à faire vivre nos archives, à s'ouvrir à nos partenaires et amis œuvrant sur le plan international, à actualiser les connaissances historiques sur la Déportation et à faire connaître l'activité des mémoriaux en Allemagne.

Mais surtout, *Le Serment* s'inscrit dans la continuité de la lutte contre le nazisme, le néo-nazisme, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Les déportés en ont fait le serment en 1945 : « L'écrasement définitif du nazisme est notre tâche ». Nous sommes les héritiers de la résistance au mal, les héritiers d'un idéal de fraternité, de respect de la vie et de la liberté.

Il est indispensable aujourd'hui d'être vigilant face à la résurgence d'idéologies perverses, rances, encore vivaces ou ranimées par des organisations politiques qui progressent sans vergogne, en pleine lumière.

Il y a assurément un rôle pour *Le Serment*, dans les pas de nos anciens, si fermement engagés pour que nous, les générations d'après, puissions vivre dans un monde de paix.

La communication de l'Association française Buchenwald Dora et Kommandos doit s'ancrer dans son rôle de sentinelle pour éveiller et stimuler la vigilance de toutes et tous, c'est à dire de celles et ceux qui sont engagés dans les associations de mémoire, notamment nos adhérents qui contribuent fidèlement à la parution du *Serment* en s'acquittant de leur cotisation.

Cependant, le format papier n'est pas le seul support de communication de l'AFBDK. Les réseaux sociaux, viennent en complément de notre publication et du site internet. Leur développement constitue un axe essentiel pour la modernisation et le développement de notre Association.

Aujourd'hui, piloter la rédaction du *Serment* au sein du groupe communication mis en place par le conseil d'administration, me permet de contribuer à faire vivre l'héritage des valeurs et d'un engagement fort, très chèrement payé et pourtant tellement actuel...

Christophe Rabineau
Rédacteur en chef

UAMCN – ÉCHANGEONS À DISTANCE - ZOOM

Tous les adhérents sont conviés le **mardi 28 mai prochain, de 18h à 20h** à une web conférence par Zoom (trois possibilités de connexion, voir ci-dessous) sur le thème de :

1

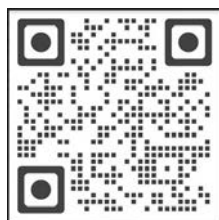
Connectez-vous à
www.zoom.us
et rejoignez la réunion

Code : 895 9139 2425

Mot de pass : 608030

2

Prenez ce QR-Code en photo
pour vous connecter à la réunion



3

Envoyez-nous un mail à notre adresse :
interamicale1945@gmail.com
pour recevoir le lien par mail

L'UNION DES ASSOCIATIONS DE MÉMOIRE DES CAMPS NAZIS UN NOUVEL ÉLAN LORS DU RASSEMBLEMENT BISANNUEL DES 24 ET 25 NOVEMBRE 2023 À PARIS

Le rassemblement bisannuel de nos six associations s'est tenu les 24 et 25 novembre derniers à Paris, selon une tradition bien ancrée désormais. Le rassemblement de cette année présentait un caractère particulier, très symbolique. Notre «inter-amicale» se présentait sous sa nouvelle dénomination Union des Associations de Mémoire des Camps Nazis, faisant suite à son assemblée générale constitutive du 3 février 2023, à la déclaration en préfecture le 31 mai, et à son officialisation le 3 octobre, en présence de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.



© Bernard Obermossler

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023, ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

La date du 24 novembre, à peu de jours de la date anniversaire du dernier convoi de déportés partis de France, nous donnait l'opportunité de procéder au premier ravivage de la Flamme au nom de l'Union. Dans le froid et à la nuit tombée, en présence d'une forte représentation de nos six associations et amicales et de leurs porte-drapeaux, Daniel Simon, président de l'Union, a déposé une gerbe et procédé au ravivage rituel, dans l'émouvante solennité de ce lieu.

Nos relations avec le milieu scolaire, une préoccupation récurrente des militants de la mémoire des camps, depuis... des décennies : atteindre et convaincre « les jeunes » !

A partir de nos expériences, éclairons ensemble les questions suivantes :

- 1) Que savons-nous des attentes des enseignants, aujourd'hui, envers ce dont nous sommes porteurs ?
- 2) Quels cadres l'institution scolaire offre-t-elle pour le dialogue ou le travail avec nos associations ?
- 3) Que percevons-nous de la réceptivité « des jeunes » ?

En perspective, l'éventualité d'une Journée d'étude, à l'automne 2025, sur la place que l'enseignement accorde à la connaissance et aux leçons à tirer du système concentrationnaire nazi ; les partenariats possibles avec nos associations (formulations à affiner, bien sûr).



© Bernard Obermossler

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023, L'AMCN face à elle-même

Nous nous sommes rassemblés nombreux à 9h au cimetière du Père-Lachaise. Sous la conduite de Sylvain Lebègue, Maître de cérémonie délégué par la mairie du XX^e arrondissement, précédés de nos porte-drapeaux, nous avons procédé à un dépôt de gerbes sur les monuments de Mauthausen, Neuengamme, Ravensbrück, Buchenwald, Dachau et Sachsenhausen, accompagnés d'Hamidou Samaké, conseiller de Paris, délégué du maire en charge de la Mémoire. La sonnerie aux Morts a retenti six fois au son d'un clairon et d'un tambour de la Préfecture de police de Paris.

À 10h00 au monument aux Morts de la mairie, une gerbe a été déposée par Lajos Nagy, seul déporté présent (interné enfant à Mauthausen en janvier 1945, avec ses parents ayant fui la Hongrie), le président de l'UAMCN et Hamidou Samaké. Après la sonnerie aux Morts, nous avons entonné le Chant des Marais suivi de La Marseillaise.

Nous avons rejoint vers 10h30 la salle des Fêtes où s'est tenue, durant deux heures, la réunion plénière de l'Union. Hamidou Samaké puis Éric Pliez, maire de l'arrondissement, nous ont adressé des messages très chaleureux.

Le point de départ de l'échange fut la restitution des réponses au questionnaire envoyé aux membres de nos six amicales. Celui-ci abordait quatre thèmes synthétisés par Olivier Lalieu, Dominique Boueilh, Mireille Cadiou et Claude Simon. Dans l'attente d'une analyse plus précise des réponses, nous indiquons ici les tendances majeures :

L'implication dans nos associations :

- la préservation de la mémoire des déportations,
- la transmission des valeurs d'un engagement humaniste,
- la vigilance politique contre la banalisation du négationnisme,
- pour préserver la démocratie.

De fortes attentes sont placées dans l'Union, notamment pour mettre sur pied des transversalités concrètes, augmenter notre audience face aux institutions et agir pour la sauvegarde de nos associations.

La place de la Mémoire de la Déportation dans la société française actuelle. Elle est jugée plutôt insuffisante, elle se heurte à de sérieux obstacles, en particulier la surabondance de détresses humanitaires qui occupent les esprits. Deux leviers majeurs d'efficacité sont mis en avant : le rôle de l'Éducation nationale ainsi que nos activités sur les sites de Mémoire et les réseaux sociaux. L'Union s'inscrit dans cette démarche.

La transmission aux nouvelles générations. L'implication des jeunes et surtout leur fidélisation soulèvent, entre autres, la question des nouveaux outils de communication. Sera-t-il possible de confier l'ensemble de nos pratiques actuelles à de nouveaux acteurs ?

La dimension idéologique des camps. Face aux dangers de résurgence du modèle idéologique qui a produit les camps, les réponses sont nombreuses, quasi unanimement alarmistes. Les activités de mémoire des tragédies causées par le nazisme ont été placées sous l'égide du Plus jamais ça !

Pourtant la menace réelle est abondamment soulignée dans les réponses, au travers des symptômes observés dans le monde actuel. Après une séance d'échanges, Daniel Simon a clôturé provisoirement le débat en soulignant la nécessité de clarifier les questions soulevées. Les axes de travail suivants sont repérés : la nature précise du message dont nous sommes porteurs ; notre rôle sur les sites concentrationnaires au-delà du strictement commémoratif ; notre rapport à l'Histoire et aux historiens ; les opportunités d'échanges au niveau international ; notre relation au milieu scolaire ; une valorisation de nos archives ; les outils de communication transversaux. Des ateliers de travail (à distance, en visioconférence) sont à concevoir, pour la période qui s'ouvre. Faut-il être pleinement rassuré de cette rencontre : une assistance un peu moins nombreuse qu'il y a deux ans, une certaine frustration de ne pas approfondir les trop nombreuses questions qui se font jour. En amont, seul 1/20^e de nos adhérents ont rempli le questionnaire.

Le règlement intérieur de l'Union, préparé par le conseil d'administration est adopté lors d'une courte assemblée générale extraordinaire.

L'après-midi a été consacrée à la tenue d'assemblées générales ou conseils d'administration pour les amicales et associations de Buchenwald, Sachsenhausen, Mauthausen et Dachau.

Ces deux journées ont montré l'opportunité d'affirmer l'existence de l'Union, de débattre de thèmes fondamentaux et fédérateurs pour notre action à venir. Pour reprendre les termes de notre synthèse : être «*un vivier de renouveau d'idées*». Dans deux ans, nous devons être encore plus exigeants avec nous-mêmes.

Dominique Boueilh
Secrétaire général de l'UAMCN

NOUS Y ÉTIIONS



OLIVIER LALIEU, OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le président de notre Association, Olivier Laliou a été élevé au grade d'Officier de l'ordre national du Mérite (ONM). La décoration lui a été remise par Serge Klarsfeld. De nombreux responsables du Mémorial de la Shoah, de l'ONaC, du ministère des Armées, ses amis, sa famille étaient présents à cette cérémonie. Des membres du conseil d'administration de l'Association étaient également présents pour saluer cette belle reconnaissance de la Nation à son engagement et témoigner à Olivier de leur amitié.

L'ONM (La Bleue), a été créé par le général de Gaulle, le 3 décembre 1963. Second ordre national, après la Légion d'honneur (La Rouge), il a pour but de récompenser les «mérites distingués civils et militaires».



© Edith Robin



HOMMAGE AUX VICTIMES FRANÇAISES DES ATTAQUES TERRORISTES

Le Président de la République a présidé dans la cour des Invalides la Cérémonie d'hommage aux victimes françaises des attaques terroristes du 7 octobre en Israël.

Cette cérémonie intervient quatre mois jour pour jour après les attentats terroristes qui ont frappé Israël et le peuple israélien et qui ont causé la mort de 42 de nos concitoyens. Trois otages français restent toujours détenus par le Hamas. La cérémonie est visible sur le site de l'Élysée, ou de France.TV.



© Jean Anesetti



ATELIER «DEVOIR DE MÉMOIRE» AU COLLÈGE ROBERT SCHUMAN DE SAINT-AMARIN (HAUT-RHIN)

Cette intervention est programmée dans le cadre d'une série d'actions planifiées sur l'ensemble de l'année scolaire 2023-2024, à destination des élèves de troisième du collège, autour de la thématique du «devoir de mémoire» : la visite du *Hartmannswillerkopf* (le Vieil-Armand), les travaux de recherches sur des livrets militaires de soldats de la Grande Guerre ayant débouché sur une performance artistique lors de la cérémonie du 11 novembre 2023, l'intervention de M Feltz sur la question de l'identité et de la nationalité, notamment en Alsace durant les guerres...

L'intervention a été organisée en quatre temps forts : accueil des élèves et présentation de Jean Anesetti, écoute du Chant des partisans, visionnage du film *Matricule 49825*, questions et débat.

Les élèves se sont montrés très intéressés par le parcours d'Hubert Anesetti durant la Seconde Guerre mondiale. A la fin du film l'émotion se lisait sur de nombreux visages. Les très nombreuses questions qu'il a suscitées portaient sur les aspects historiques mais également sur le travail de mémoire. Les élèves se sont notamment interrogés sur le STO (Service du travail obligatoire), les conditions de «vie» en déportation, les expérimentations

«médicales» réalisées dans les camps et leurs conséquences, le rôle de la Résistance...

Quant au devoir de mémoire, leur réflexion a porté sur le recueil des informations, malgré une transmission orale quasi inexistante, sur les difficultés à réaliser ce devoir de mémoire lorsqu'il concerne un ascendant, mais aussi sur les moyens utilisés et utilisables pour poursuivre la transmission de la mémoire, l'importance du travail de l'historien afin de diffuser des informations fiables, l'importance des commémorations, la question du pardon, ou encore sur le distinguo Allemands/Nazis.

Jean Anesetti a conclu son propos sur un message d'espoir : savoir se battre contre le harcèlement, le racisme, chercher à aller de l'avant quels que soient les obstacles et blessures de la vie.

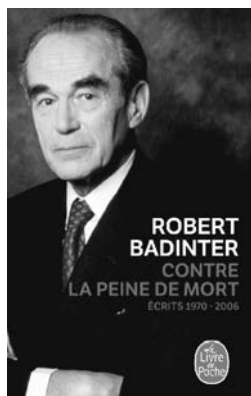
L'ensemble des élèves des quatre classes, professeurs et personnel administratif présents, ont chaleureusement applaudi afin de souligner la qualité d'une intervention riche et bienveillante.

Joël Arnold
Professeur d'histoire



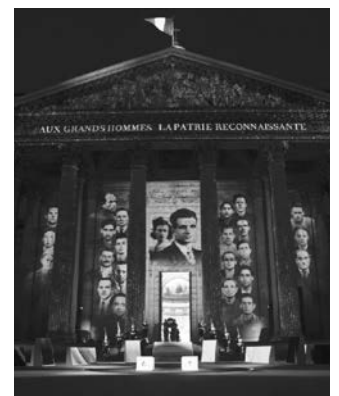
HOMMAGE DE LA NATION À ROBERT BADINTER

Hommage de la Nation à Robert Badinter, décédé le 9 février. La cérémonie présidée par le président de la République s'est déroulée pour la première fois sur la place Vendôme, face au ministère de la Justice, symbole de l'oeuvre politique de Robert Badinter. Son nom devra s'inscrire prochainement au Panthéon, aux côtés de ceux qui ont tant fait pour le progrès et les droits humains. La cérémonie est visible sur France.tv et sur le site de l'Élysée.



RECONNAISSANCE NATIONALE

La résistance communiste et étrangère dont était issu le groupe Manouchian entre au Panthéon. Ces camarades de combat qui furent fusillés ensemble le 21 février 1944, rejoignent les résistants qui y reposent déjà : Jean Moulin, Pierre Brossolette, Jean Zay, Germaine Tillion et Geneviève Anthonioz de Gaulle.



FEMMES DÉPORTÉES

LES DERNIERS MOIS DU CAMP ET DU COMPLEXE MAUTHAUSEN, LES FEMMES ARRIVÉES DE RAVENSBRÜCK

C'est une rencontre tout à fait informelle avec l'Amicale de Mauthausen, aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, dans le cadre de l'UAMCN qui m'a permis de participer à ce voyage en octobre 2023.

Aller sur les traces des femmes déportées, ce fut d'abord aller en pèlerinage à Ravensbrück. Puis s'ajoutèrent les visites des Kommandos, Neubrandenburg, Belzig, Leipzig, Schlieben, et les voyages spécifiques comme Holleischen et Zwodau. Dans un premier temps dépendants de Ravensbrück, les Kommandos de Leipzig et de Schlieben ont été rattachés à Buchenwald le 1^{er} septembre 1944.

Mauthausen où 569 Françaises, majoritairement NN (*Nacht und Nebel*) furent transférées le 7 mars 1945 dans ce mouvement brownien que fut l'évacuation des camps, restait pour moi une réalité bien décrite par Marie-Jo, Gisèle, Miarka¹... avec ce Danube qui n'avait rien de bleu mais apparaissait plutôt grisaille, aussi éprouvais-je le besoin de planter visuellement ce décor si particulier. Car Mauthausen, c'est aussi le bombardement d'Amstetten, le 20 mars 1945, avec 34 victimes, dont 12 Françaises. La mort de Mila Racine (dite Marianne, ou Marie-Anne Richemond), la cheffe de chœur dont parlait si souvent Marie-Jo, « celle qui dirigeait sa chorale, tout en assurant une autre voix », la séparation de l'équipe de sept amies, avec seules deux survivantes : Miarka et Violette Maurice.

Compte tenu de l'articulation Ravensbrück-Mauthausen, je suis intervenue le premier soir pour présenter les derniers mois de Ravensbrück, les évacuations et libérations. Le lendemain, c'est le choc de la rencontre avec la « forteresse ». A Mauthausen même, il y a une présence physique du roc et du camp, que l'on ne ressent pas de la même manière dans les autres camps, les 186 marches à gravir, à débouler, à mourir, et l'aplomb d'où l'on jette les déportés. C'est « la mise en scène de la mise à mort² », la confusion esthétique éthique, le faux parallèle du beau et du bien qui marque de son sceau la perversité nazie. Il est d'autres camps où l'on masque, l'on cache les exécutions, là on montre.

Mauthausen, ce n'est pas seulement l'éradication de ceux qui n'appartiennent pas à la *Volksgemeinschaft*³, et/ou de ceux qui s'opposent au nazisme, c'est aussi l'empire de mille ans, les projets de roc et de granit élaborés par Albert Speer, bien plus compromis avec le régime qu'il ne l'a prétendu.

Puis, à 40 km, c'est le château de Hartheim, petit château sympathique, qui évoque les constructions fantasmagiques de Louis II de Bavière, et bien sûr Walt Disney, là encore écriin terrifiant de la « mort miséricordieuse », « accordée » aux handicapés mentaux, puis infligée aux déportés.

Amstetten, un noeud ferroviaire et son déluge de bombes, Amstetten qui marque la fin de la guerre, la fin du calvaire, la fin du nazisme, bombes qui emportent les coupables et les innocents, tuant indistinctement celles et ceux qui se trouvaient si près de leur libération. Ce lieu, dans la forêt d'Eisenreichdornach est marqué par un oratoire très kitch : tableau réaliste de l'enlèvement des corps, surplombé par une très catholique mise au tombeau.

Et ces quelques lignes, en gothique :

*Am 20 März 1945
flüchteten Häftlinge eines
KZ Lagers in diesen Wald.
Nach einem Bombenangriff
wurden vielen davon
getötet und verwundet
Die Verwundeten und
Toten wurden auf
Leiterwagen weggeführt.
—Wanderer steh auch du
still und bete für die Opfer
hier.*

*Le 20 mars 1945,
Des prisonniers d'un
camp de concentration
se réfugièrent dans cette
forêt.
Une attaque aérienne fit de
nombreux morts et blessés
qui furent évacués dans
des chariots.*

*Passant, arrête-toi un
instant et prie pour les
victimes.
(Traduction Agnès Triebel)*

Autre visite remarquable, la forêt de Gunskirchen, le « bout du bout », une poche que les Américains devaient libérer aussi, sous peine de laisser un territoire nazifié. Et dans ce « bout du bout du bout », ainsi que l'écrit une détenue venant d'Auschwitz, il n'y a ni chambre à gaz ni crématoire, les *Kapos* ne font que surveiller les clôtures, les déportés ne travaillent pas, mais ils ne vivent pas non plus, ils sont exterminés par la faim et le froid.

J'ai senti lors de ces visites un contexte différent du contexte allemand. Il n'y a pas eu de dénazification en Autriche, l'Autriche se déclarant victime de l'Allemagne nazie, (une victime qui applaudit pourtant à quatre mains lors de l'*Anschluss*...) Aussi les relais locaux de la mémoire des camps sont-ils, qu'ils soient historiens ou bénévoles, avant tout des militants de la mémoire et des gardiens des lieux. Alors que les derniers déportés nous quittent, dans un contexte européen marqué par la montée de l'extrême-droite, il est essentiel que ce type de partenariat perdure voire s'amplifie.

Anne Yvonne Savigneux-Lointier

*1 Marie-Jo Chombart de Lauwe, née Wilborts, Gisèle Guillemot,
Denise Vernay née Jacob*

2 Daniel Simon

3 Communauté du peuple



© Valérie Frelaut

PLUS QUE JAMAIS « PLUS JAMAIS ! »



©Parlement de Thuringe – 26 janvier 2024

Le 26 janvier 2024, le Parlement de Thuringe commémorait les victimes de l'Holocauste et de la Déportation. Deux mots gigantesques accueillent les visiteurs dans l'enceinte du Parlement : « *In Gesellschaft* ». La meilleure traduction en serait : « Au coeur de la société ». La présidente du Parlement, Birgit Pommer, explique la raison de ce mot d'ordre : les exactions nazies, l'exclusion, la déportation, la mise au travail forcé de millions d'hommes, de femmes et d'enfants se sont faites en plein jour, au coeur de la société allemande, au vu et au su de tous. Ceci doit conduire chaque citoyen à réfléchir sur la responsabilité individuelle et ses conséquences.

Le Parlement de Thuringe inaugurerait à cette occasion une exposition, Le travail forcé sous l'ère nationale-socialiste, conçue avec l'aide des Mémoires de Buchenwald et de Mittelbau-Dora. Celle-ci doit enseigner aux plus jeunes et remémorer aux plus anciens ce qu'a concrètement signifié la mise en oeuvre du programme nazi, annoncé dès 1924. « L'année 2024 doit faire prendre conscience, souligne Georg Mayer, le ministre de l'Intérieur de Thuringe, que Fritz Sauckel, Gauleiter de Thuringe, fut le penseur et le responsable en Europe occupée du travail forcé qui, à l'Est comme à l'Ouest, a réduit des millions d'hommes, de femmes et d'enfants à l'esclavage et à la déportation ».

« Au coeur de la société » : un mot d'ordre qui doit aussi exhorter chacun, alors que l'attaque du Hamas, le 7 octobre 2023, a déclenché un déchaînement de violence antisémite à l'échelle planétaire, à agir et à se mettre debout contre les néo-nazis, les extrémistes, l'antisémitisme, l'exclusion voulue par les xénophobes, la haine et le racisme.

Plus que jamais, le slogan « Plus jamais » doit s'appliquer aujourd'hui.

« Plus jamais », concluent Birgit Pommer et le Ministre Georg Mayer, cela passe aussi par un soutien et une solidarité sans faille à l'État d'Israël. Dès le 7 octobre 2023, le Parlement de Thuringe a hissé le drapeau israélien, qui flottait encore fin janvier 2024.

Naftali Fürst rappelle qu'il ne pensait pas, après Auschwitz et Buchenwald, devoir à nouveau connaître le sentiment d'avoir mortellement peur. « Jamais je n'aurais imaginé que ma propre petite-fille(*) se retrouve, en Israël, dans la situation des mères juives serrant leurs enfants dans leurs bras pour les protéger de la terreur nazie. (...) Quatre-vingts années ont passé depuis, la langue des bourreaux n'est plus l'allemand, mais l'arabe. Le Mal, lui, est resté inchangé. Il demeure le même : tuer des Juifs, sans raison, sans différence, sans pitié. J'ai 91 ans et je sais qu'on ne peut vaincre le Mal qu'avec l'aide de la lumière. Ne pas sombrer dans l'obscurité, ne jamais perdre espoir : tel est mon unique message, mon espoir ». Il conclut son allocution par ces mots du serment de Buchenwald : « L'écrasement définitif du nazisme est notre tâche ».

Agnès Triebel

(*) La petite-fille de Naftali Fürst, son mari et leur bébé vivent dans le kibboutz de Kfar Aza. Ils ont survécu à l'attaque du Hamas, le 7 octobre 2023. Malheureusement les grands-parents paternel de l'enfant ont été assassinés.

REMISE OFFICIELLE DES DÉCLARATIONS DU CIBD ET DE L'AFBDK AU MAIRE DE NORDHAUSEN

Le 26 janvier 2024, la cérémonie du souvenir des victimes de l'Holocauste et de la Déportation du Parlement d'Erfurt s'est terminée par un dépôt de gerbes sur la Place d'appel de l'ancien camp de Dora, en présence de la présidente du Parlement de Thuringe, Birgit Pommer, de Jens-Christian Wagner, de Naftali Fürst, du nouveau directeur du Mémorial de Dora, Andreas Froese, et d'autres personnalités.

Le président du CIBD, Naftali Fürst et moi avons demandé à être reçus dans la foulée par le nouveau maire de Nordhausen, Kai Buchmann (sans étiquette), pour le féliciter de sa victoire lors des élections municipales. La campagne des municipales avait en effet crédité, au premier tour, le candidat AfD, Jörg Prophet, de 43% des scrutins contre 23% pour Kai Buchmann. Mais ce dernier a fait une remontée spectaculaire, l'emportant au second tour contre le candidat AfD avec 55% de suffrages.

Le CIBD et l'AFBDK lui ont officiellement remis, le 26 janvier 2024, les déclarations de soutien rédigées en amont des élections municipales de Nordhausen, appelant à la vigilance contre le danger d'une telle menace AfD. Comment imaginer que les derniers survivants et leurs familles se déplaçant en

2024 et 2025 pour le 80^e anniversaire de la libération des camps puissent être accueillis par un maire AfD qui s'était opposé à la restauration du cimetière d'honneur de Nordhausen où sont inhumés les restes de plus de 2.600 déportés ! Comment ne pas rappeler l'opuscule de Stéphane Hessel, ancien déporté de Buchenwald, Dora, Rottleberode, Indignez-vous ! Comment ne pas s'indigner devant l'action et la rhétorique sans ambiguïtés de l'AFD, dont l'un des députés au parlement de Thuringe, Björn Höcke, annonce que « le peuple allemand saura trouver assez de force pour ouvrir un nouveau chapitre de son histoire dans la lutte contre l'africanisation, l'orientalisation et l'islamisation », avant de conclure : « Lorsque le moment sera venu, nous, Allemands, ne ferons alors pas les choses à moitié » !

La victoire aux municipales de Nordhausen fut si éclatante qu'elle fit dire à Martin Schulz, ancien président du Parlement européen, qu'il faut souhaiter que les élections européennes soient « un grand Nordhausen ».

C'est bien le voeu de tous les démocrates.

Agnès Triebel



*De gauche à droite : Andreas Froese, Naftali Fürst, Kai Buchmann, Agnès Triebel, Jens Wagner
© Mairie de Nordhausen - 26 janvier 2024*

HOMMAGE À JORGE SEMPRUN - 15 ET 16 DÉCEMBRE 2023 À BARCELONE

Les 15 et 16 décembre dernier, avait lieu à Barcelone un colloque original. Le projet avait été présenté par Enric Garriga, vice-président espagnol au CIBD. Il avait obtenu une subvention importante pour en permettre la réalisation.

Une coordination s'est alors mise en place avec l'Association française Buchenwald Dora et Kommandos, intéressée par ce projet puisque Jorge Semprun, déporté à Buchenwald était franco-espagnol. Le comité d'organisation, fruit des rencontres du CIBD, avec la participation d'Agnès Triebel, directrice, et Cathy Leblanc, vice-présidente française. Du côté espagnol, des figures comme Felipe Nieto, Fina Ferrando, Natalie Serra, Carlo Quesada, mais aussi Eva Raynal, maîtresse de conférences de l'Université de Mayotte, autrice de l'affiche.

Pendant une année, chaque mois, le comité s'est réuni pour construire un programme cohérent et mettre en place la logistique. Ces rencontres régulières ont permis de faire plus ample connaissance avec l'Association espagnole Buchenwald-Dora et Kommandos. Une véritable fraternité s'est mise en place. Elle a permis la tenue du colloque dans le musée d'histoire de la Catalogne, avec une conférence de son directeur Jordi Principal.

Jorge Semprun devenait le prétexte de construction d'un lien fraternel entre les deux associations. Le colloque s'est tenu en français et en espagnol. Natalie Serra s'est chargée de toutes les traductions.

Parmi les intervenants, nous pouvons citer Pierre Mertens, professeur honoraire de l'Université Libre de Bruxelles, à qui



De gauche à droite: Felipe Nieto, Jean-François Petit, Natalie Serra, Cathy Leblanc, Fina Ferrando, Eva Raynal, Corinne Benestroff, Aurora Cuadrado, Enric Garriga, Jordi Font (directeur du mémorial démocratique de la Catalogne), Carlos Cuesda. © Cathy Leblanc

Cathy Leblanc et Jean-François Petit avaient rendu visite. Sa conférence avait été enregistrée chez lui. Il y parlait de sa longue amitié avec Jorge Semprun et la manière dont ils s'étaient rencontrés. Puis Corinne Benestroff a exposé le thème de la résilience chez Semprun. Des aspects littéraires ont été abordés comme le rapport entre l'autobiographie et l'autofiction, par Aurora Cuadrado. Cathy Leblanc a parlé du rapport entre Semprun et le serment de Buchenwald. Parmi les universitaires, il faut également citer Javier Sanchez Zapatero de l'Université de Salamanque et Jean-François Petit, de l'Institut Catholique de Paris, spécialiste du personnalisme. Ce dernier a présenté le réseau personnaliste qui existait autour de la famille Semprun, le père de Jorge était correspondant de la Revue Esprit en Espagne.

Le film *Le Grand Voyage* de Jean Prat d'après le roman autobiographique de Jorge Semprun a été projeté.

Les interventions ont été enregistrées et devraient être disponibles sur le site du musée d'histoire de la Catalogne. Cathy Leblanc coordonne la publication des actes dans une édition française (probablement *Parole et Silence*).

A noter dans le public, la représentation de l'Association espagnole de Mauthausen et la représentation de l'École de philosophie interculturelle de Barcelone.

Des remerciements ont été prononcés à l'égard du CIBD et des organismes qui ont soutenu le colloque comme la *Diputacio* et l'*Ajuntament* de Barcelone.

Ce colloque s'est déroulé de façon très chaleureuse et a permis de faire émerger de nouveaux aspects de l'oeuvre de Semprun mais surtout d'identifier des ressources permettant de travailler à la transmission des valeurs démocratique.

Cathy Leblanc

ÉTUDES

UNE THÈSE DE DOCTORAT D'HISTOIRE SUR UN DÉPORTÉ ET UN KOMMANDO DE BUCHENWALD

Au mois de septembre 2023, Olivier Lalieu, président de notre Association, et moi, au titre de *personnes qualifiées* sur le sujet, avons été sollicités par Henry Rouso, directeur de recherche émérite au CNRS, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent pour participer au jury de doctorat de Morgane Sedoud dont il est directeur de thèse.

On note que Erling Hansen et Hubert Colle ne partagent pas toujours le même avis sur les situations vécues. Ils vont être soutenus de manière inattendue, par Friedrich Arzt, SS *Unterscharführer* responsable sanitaire des sous-camps de Mühlhausen et de Niederorschel, socialiste, instituteur, précédemment détenu dans les prisons du Reich et parlant

parfaitement français, qui leur sera d'un grand secours. Un paragraphe aborde les notions de choix sous contrainte et de cas de conscience. Dans la thèse sont étudiés la solidarité entre les détenus (partage de colis, solidarité par les activités sociales, intellectuelles, artistiques, foi et pratique religieuse), mais aussi les trocs, les trafics et les vols. Une grande partie est consacrée à l'évacuation des hommes du Kommando vers le camp de Buchenwald en avril 1945.

La dernière partie traite du don d'Erling Hansen à la bibliothèque de Saint-Brieuc. Son souhait était bien de transmettre. Le témoin qu'il avait été se sentait dépositaire de cette connaissance et souhaitait que d'autres ensuite la perpétuent.

KL: Meerschaum.

Häftl.-Nr.: 42679

Häftlings-Personal-Karte

Lagerstufe: ?

Fam.-Name: Hansen Überstellt am: _____ an KL. Personen-Beschreibung:
Vorname: Erling am: _____ an KL. Grösse: 170 cm
Geb. am: 13.3.09 in: Plérin Gestalt: a. stark
Stand: verh. Kinder: 2 am: _____ an KL. Gesicht: längl.
Wohnort: Saint-Brieuc (Cotes-du-Nord) Augen: braun
Strasse: 28, Place St. Michel am: _____ an KL. Nase: wellig
Religion: evgl. Staatsang.: Frankr. Mund: norm.
Wohnort d. Angehörigen: Ehefrau: Marie-Josephine H., Ohren: absteh.
St. Brieuc, w.o. am: _____ an KL. Zähne: lückh.
Eingewiesen am: 24.1.44 am: _____ an KL. Haare: braun
durch: BDJ. - Paris am: _____ an KL. Sprache: franz., norveg.
in KL.: Buchenwald
Grund: Polit. Franzose Entlassung: _____
Vorstrafen: keine am: _____ durch KL.: _____
mit Verfügung v.: _____

Strafen im Lager: _____
Grund: _____ Art: _____

Sicherheit b. Einsatz: _____
I. T. S. FOTO Nr. 9684
Körperliche Verfassung: _____
8823

KL BXI 43-500000



© Archives Arolsen

C'est en travaillant à la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc qu'elle est tombée sur un fonds original : celui d'un médecin français d'origine norvégienne, Erling Hansen. A Saint-Brieuc, il a aidé la Résistance et a été déporté à Buchenwald. Après-guerre il a raconté ce qu'il a vécu pendant ces périodes.

La thèse s'intitule : « **Collecte des traces et effort de mémoire : Erling Hansen, résistant, médecin-détenu, rescapé et passeur.** »

En introduction, la doctorante présente la découverte du fonds Hansen constitué d'archives dont ses *Mémoires*, d'un fonds bibliographique (160 documents, livres, articles, témoignages), d'un fonds *objets*, d'un fonds photographies et de quelques archives familiales. Elle présente ensuite Erling Hansen (1909 – 2008) : médecin, protestant, prisonnier de guerre, résistant, arrêté sur dénonciation par la Gestapo, déporté à Buchenwald le 24 janvier 1944 KLB 42679, puis transféré en tant que médecin des détenus au Kommando Martha I de Mühlhausen en mai 1944.

La première partie traite de sa déportation. Ses *Mémoires* constituent un témoignage précis sur sa détention dans le Kommando Martha I. En poste au Revier, il est assisté dans sa tâche par Hubert Colle KLB 14892, un jeune scout français résistant qui parle et comprend l'allemand et qui va lui être d'une grande aide, ainsi que deux assistants médicaux russes.

La thèse a été soutenue le 11 décembre 2023 à l'Institut d'histoire du temps présent sur le campus d'Aubervilliers devant le jury composé d'Alya Aglan, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de Christian Delage, historien, professeur des universités et réalisateur, d'Olivier Lalieu historien au Mémorial de la Shoah et de moi. Christian Ingrao directeur de recherche au CNRS, a rédigé un pré-rapport sur ce travail.

Le jury a souligné l'importance du travail réalisé tout en regrettant la discrétion du cadre analytique. La partie sur les camps s'appuie sur des travaux académiques et se trouve moins tributaire des seules mémoires d'Erling Hansen.

A la suite de la soutenance, la thèse de Morgane Sedoud a été validée par le jury qui, à la faveur d'un moment plus convivial, a pu échanger avec le public dont des membres de la famille Hansen et le fils d'Hubert Colle.

Dominique Orlowski

LA MUSIQUE À BUCHENWALD

La musique des tortionnaires

« L'appel est terminé.

Alors, la musique éclate. Ça claque, ça timbale, ça fifrelote, ça tambourine, ça trompette : c'est le cirque. Les formations des blocks se défont dans une sorte de tourbillon. »⁽¹⁾

De la musique dans un camp de concentration !

« *Auch wenn man anerkennen muss, dass der Deutsche ein Musikliebhaber ist.* » ...⁽²⁾

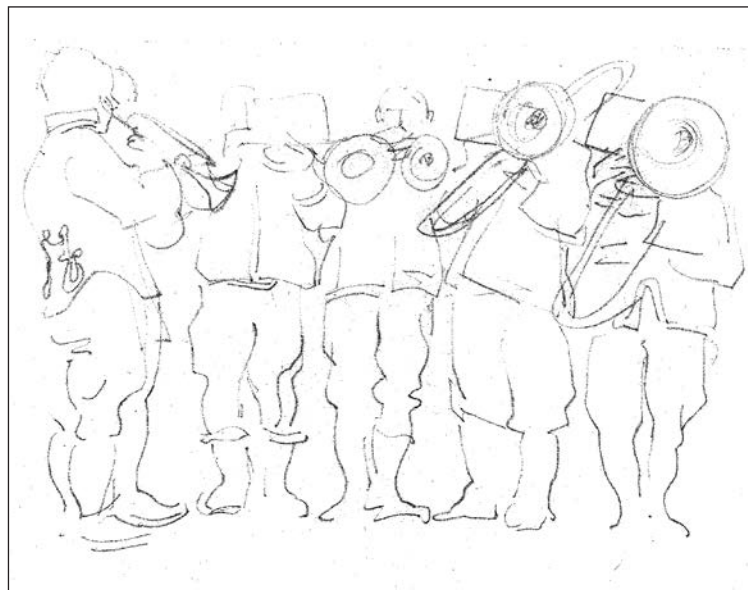
Dès 1937, un premier ensemble musical se crée à Buchenwald, d'abord clandestinement puis toléré par les autorités du camp. Petit à petit, la concurrence joue entre certains commandants SS de camps qui veulent leur propre orchestre après avoir eu leur propre hymne. Le *Buchenwaldlied* est composé fin 1938 par le compositeur Hermann Leopoldi (matricule 8454) et le parolier Fritz Lorner-Beda (matricule 3283) à la demande du *Lagerführer* SS Arthur Rödl qui ordonne également cette même année la création du premier orchestre officiel. Il est principalement constitué de Roms et de Sintis et comprend accordéon, guitares, trombone, trompettes et tambour saisis aux arrivants et redistribués aux musiciens ou fournis volontairement par les détenus. Il va jouer jusqu'en 1940 malgré son niveau médiocre dû parfois à la mauvaise qualité des instruments mais surtout à l'absence de répétition. En effet, les airs exigés par les SS, marches militaires, polkas, n'appartiennent ni au répertoire traditionnel des Tsiganes ni à leur culture d'où un apprentissage laborieux d'autant plus que les musiciens déjà sous-alimentés sont soumis aux corvées de Kommandos divers en sus de leur fonction. L'orchestre connaît un constant renouvellement dû au fort taux de mortalité.

En 1940 le commandant adjoint Hermann Florstedt ordonne la mise en place d'une fanfare aux normes et précise que les instruments commandés seront payés par l'administration. Livrés en 1941, leur facture s'élève à plus de 5500 *Reichsmarks*, Florstedt la fait payer par l'argent confisqué aux détenus juifs. Il est à noter qu'une partie de ces instruments sera détournée par le chef d'orchestre SS et ne sera restituée que début avril 1945.

Début 1941, l'orchestre est doté d'uniformes volés à la garde royale yougoslave. « Ils portent des culottes bouffantes, rouges à parements verts, des vareuses à brandebourgs. »⁽³⁾

La formation compte désormais dix-huit musiciens, à sa tête, le chef Vlastimil Louda (matricule 1759), violoniste tchèque qui, à partir de 1943, va développer considérablement les effectifs (32 musiciens) ainsi que le répertoire grâce notamment à son compatriote, le musicien Ondrej Volrab (matricule 261) qui compose plusieurs marches pour l'orchestre et arrange plusieurs chansons traditionnelles pour le chœur. En 1945, l'orchestre atteint 120 musiciens (32 vents, 84 cordes, des percussions).

Cette progression est due à l'ordonnance du RSHA⁽⁴⁾ d'août 1942 officialisant la création d'un orchestre dans tous les camps de concentration et à l'arrivée massive de déportés issus de tous les territoires annexés ou occupés. De nombreux professionnels et amateurs doués viennent ainsi grossir les formations musicales



L'orchestre officiel du camp - © Boris Taslitzky

après des auditions informelles. Plus le commandant du camp est mélomane, plus les musiciens obtiennent d'avantages : des rations alimentaires plus importantes et des corvées légères. « (...) dès le début, je fis des efforts pour soustraire autant de personnes que possibles à la production essentielle de guerre. »⁽⁵⁾

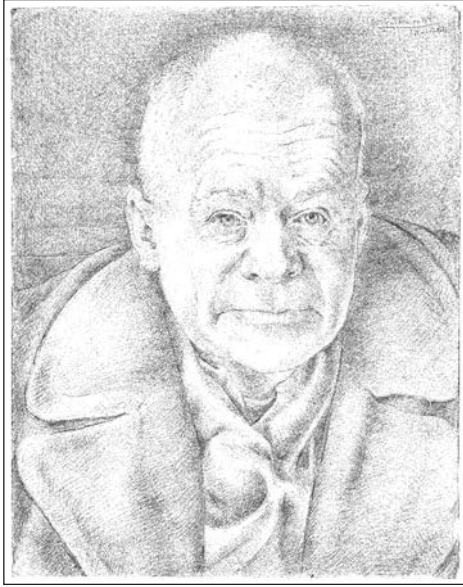
La musique est celle qu'on entend en Allemagne, légère, traditionnelle, militaire, classique (mais pas de compositeurs juifs), et a plusieurs fonctions :

- Propagande : servir à rassurer l'opinion publique sur les conditions de détention,
- Accompagnement de la vie du camp : accompagner la sortie des Kommandos de travail en rangs impeccables le matin et leur retour au camp le soir ; de plus, le rythme facilite le comptage des détenus. Jouer pendant les cérémonies officielles,
- Augmenter la productivité : « Ce serait bon pour le moral des Français (...) d'entendre chanter dans leur langue. Or ce qui était bon pour le moral était bon pour la productivité des déportés. »⁽⁶⁾,
- Divertissements des SS : concerts privés et diffusion des « tubes » de l'époque sur les haut-parleurs du camp. « *Der Wind hat mir ein Lied erzählt...* La voix de Zarah Leander, de nouveau, Sa voix rauque, mordorée, sensuelle »⁽⁷⁾.
- Instrument de répression et de torture : jouer pendant les punitions et les exécutions mais aussi organiser des répétitions de plusieurs heures, après l'appel du soir, en plein hiver.

Issues de l'orchestre officiel, de petites formations voient le jour, parfois éphémères, clandestines puis officialisées : deux quatuors à cordes dont celui formé par Maurice Hewitt (matricule 44007), violoniste et chef d'orchestre français qui organise sur le temps libre dans le cadre « des Loisirs français » des « Matinées musicales et poétiques » où se mélangent poèmes et musique.

70 DOCUMENTS ET OBJETS DE NOS ARCHIVES

La musique de la résistance



Maurice Hewitt - © Boris Taslitzky

Créé par le Comité des Intérêts Français (CIF), le « comité des loisirs » veille à soutenir les projets mais aussi au contenu des spectacles, souvent des numéros de music-hall et des chansonniers.

Il existe aussi des chœurs – le chant est la forme d'expression la plus accessible à tous - dont le répertoire est plus engagé : chants politiques, patriotiques ou religieux, chansons détournées dont les paroles dénoncent les conditions de vie ou la brutalité de certains Kapos. Elles seront chantées à voix basse ou simplement écrites. A l'automne 1943 se constitue le chœur *Bohema* au répertoire satirique et antifasciste.



© Pierre Mania, Block 48



Une formation de jazz, le *Big Band Rythmus*, apparaît à la fin de l'été 1943 ; d'abord clandestine, elle est autorisée plus tard à jouer devant les prisonniers et sera même exhibée dans d'autres camps. Elle joue les standards de Duke Ellington, Cole Porter, Glenn Miller, Louis Armstrong, etc. Elle a été créée par le Tchèque Jiri Zak, (matricule 31660) qui avait réussi à rassembler un petit groupe de musiciens de diverses nationalités. Parmi eux, les Français Louis Markovitch (matricule 81104), chef d'orchestre du Lido de Paris, et Yves Darriet (matricule 43714), musicien de jazz professionnel. Bien

que le jazz fasse partie des arts « dégénérés », donc interdits, certains officiers SS n'hésitent pas à transgresser les directives officielles. « De leur côté, les vétérans communistes allemands n'avaient aucun goût pour cette musique, décadente, affirmaient-ils. »⁽⁸⁾

Jorge Semprun, dans *Le mort qu'il faut*, mentionne également la présence d'un accordéoniste français qui passe de block en block et joue contre un peu de nourriture. Serait-ce Claude Mervy de Ricaut (matricule 21923) ?

Grâce à la chorale organisée par Pierre Halbwachs (matricule 76829), Bertrand Herz (matricule 69592) a chanté l'espoir avec le *Chant des marais* et le largo de Haendel dans les latrines du Petit camp, lieu où les SS ne s'aventureraient pas.

Comme dans les autres camps de concentration, la musique à Buchenwald a deux faces contradictoires : outil de mise au pas et déshumanisation, résistance et survie psychologique. Cette association monstrueuse de l'art et de la barbarie n'a été reconnue que dans les années 80.

Anne Furigo

Notes :

- 1 : Jorge SEMPRUN, *Quel beau dimanche*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 1980.
- 2 : *Et chacun sait que l'Allemand est un mélomane* (traduction) témoignage de V. Louda.
- 3 : Jorge SEMPRUN, *id 1*.
- 4 : *Reichssicherheitshauptamt, Office central de la sécurité du Reich*.
- 5 : *témoignage de V. Louda*.
- 6 : Jorge SEMPRUN, *Exercices de survie*, Paris, Éditions Gallimard, 2012.
- 7 : *Le vent m'a raconté une chanson* (traduction). Jorge SEMPRUN, *Le mort qu'il faut*, Paris, Éditions Gallimard, 2001.
- 8 : Jorge SEMPRUN, *idem ci-dessus*.

Sources :

Bruno GINER, *Survivre et mourir en musique dans les camps nazis*, Paris, Berg International Éditeurs, 2011.
Exposition La musique dans les camps nazis, Mémorial de la Shoah.
Témoignage de Vlastimil LOUDA, Archives de l'Association française Buchenwald Dora et Kommandos.

DU NOUVEAU DANS NOS ARCHIVES

LE CAMP DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

D'octobre 1939 à avril 1940, sur un terrain réquisitionné de 3,5 ha, un camp est construit pour héberger d'éventuels réfugiés. Ce sera le cas à la fin de la *drôle de guerre* lorsque 1500 réfugiés belges seront accueillis. En octobre 1940, Marcel Peyrouton ministre de l'Intérieur de l'État français décide de transformer les installations existantes en camp d'internement pour « indésirables ». Le camp est clôturé, équipé de trois miradors, de neuf postes de sentinelles et de trois blockhaus, il comporte 20 baraques, une cuisine, un réfectoire, des lavoirs et des sanitaires rudimentaires. Il est l'un des 245 camps mis en place par le gouvernement collaborationniste de Vichy. De janvier 1941 au 23 août 1944, 4600 personnes ont séjourné au camp.

Les premiers internés arrivent le 29 janvier 1941, le groupe est composé de 255 communistes et de syndicalistes arrêtés comme « individus dangereux pour la défense nationale » au titre du décret Daladier du 26 septembre 1939. Les autres raisons d'un internement sont d'avoir été membre des Brigades internationales, puis les personnes d'origine russe, après l'invasion de l'URSS. Le 26 août 1942, 226 Juifs étrangers sont rassemblés dans le camp à la suite de la grande rafle organisée dans la zone non occupée. Ces derniers sont transférés le 2 septembre au camp de Drancy (Seine-Saint-Denis) et déportés à Auschwitz par les convois 30 et 31. Fin 1943 début 1944, en plus des communistes ce sont des combattants de la résistance issus de très nombreux mouvements qui sont internés.

Le 28 juillet 1944, le directeur du camp reçoit l'ordre de préparer l'évacuation du camp et de remettre les internés aux Allemands. Au nombre de 623, ils sont déportés le 30 juillet depuis Toulouse dans un convoi de 1188 hommes, femmes et enfants. Les hommes et adolescents sont dirigés vers Buchenwald qu'ils atteignent le 6 août, les femmes et les enfants arrivent à Ravensbrück le 7.

Après la Libération, des collaborateurs ou présumés tels sont internés à Saint-Sulpice-la-Pointe. Il en sera de même, en janvier 1945, pour 1100 Allemands dont 800 femmes en provenance de Strasbourg. Le camp est dissous le 1^{er} février 1946.

Lors de son internement, Boris Taslitzki KLB 69022 a dessiné sept fresques à l'intérieur de baraques du camp, ce qui lui a valu le titre de «Maître de Saint-Sulpice» de la part d'Aragon. Une promenade portant son nom a été inaugurée en 2017.

Jean-Luc Ruga



Nos archives s'enrichissent

Au cours de notre dernier voyage Mémoire et Étude d'avril 2023, Jean-Philippe LANTES membre de l'ACER (Association des amis des combattants en Espagne républicaine) et de la FNDIRP, nous a fait part du travail de Mémoire qu'il a réalisé sur le camp de séjour surveillé de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn) où l'un de ses oncles a été interné. Ce camp est situé à un carrefour ferroviaire près de la ville de Toulouse. Il a entrepris depuis 2009 le recensement de plus de 4186 internés pour lesquels il renseigne, outre l'identité, les raisons et la période d'internement ainsi que leur devenir. Ce fichier d'une grande qualité va permettre d'enrichir notre fond d'archives et de compléter les biographies sur le site. Nous sommes très reconnaissants à Jean-Philippe LANTES pour cette transmission.

Jean-Luc Ruga

DANS NOS FAMILLES

DISPARITIONS

JACQUES PILLÉ KLB 32377

Né le 24 mars 1926 à Nice dans les Alpes-Maritimes. Après sa scolarité à l'école primaire, il réussit le concours d'entrée en 6^e puis fréquente le lycée Masséna de Nice de la 6^e à la 3^e. En 1941, ses parents décident de quitter Nice pour Marseille, afin de ne pas se retrouver en zone occupée par les Italiens. À Marseille, il entre au lycée Thiers où, révolté par la politique de collaboration du gouvernement de Vichy, il inscrit des slogans hostiles sur les murs. Le 14 juillet 1942, il participe avec enthousiasme à la manifestation sur la Canebière. En novembre 1942, il rejoint la Résistance au sein du réseau, créé par son professeur de latin-grec, l'abbé Blanc. Il collecte des renseignements, grâce à l'interception de correspondances entre agents de la Gestapo, colle des affichettes, et parfois même, collecte des armes. Le 27 août 1943, posté avec deux autres camarades, en surveillance de l'appartement de l'abbé Blanc où se tient une réunion de dirigeants du réseau, il est arrêté ainsi que tous ses membres par des gestapistes français infiltrés. Il est interrogé au siège de la Gestapo de Marseille, incarcéré à la prison Saint-Pierre de cette ville, puis interné le 20 novembre au camp de Royallieu à Compiègne (Oise). Déporté le 20 décembre de la gare de l'Est à Paris au camp de Neue-Bremm à Sarrebruck en Allemagne qu'il atteint le 21. Le 7 janvier 1944, il est transféré à Buchenwald. Il y arrive le 8 et reçoit le matricule 32377. Il effectue sa période de quarantaine au Block 63 du Petit camp, puis intègre le Block 10 du Grand camp. Il est affecté le 4 février au Kommando *Entwässerung* (drainage). Il est libéré le 11 avril 1945.

Jacques PILLÉ est décédé le 1^{er} février 2024 à Marseille dans le département des Bouches-du-Rhône. Il est Chevalier de la Légion d'honneur.

Jean-Luc Ruga

Gilberte-Georgette CLAUDEL,
veuve de Pierre CLAUDEL KLB 100159

Renée CLÉMENT,
veuve de François CLÉMENT KLB 65594

Marinette DALIBARD,
veuve d'André DALIBARD KLB 81561

Suzanne GENDRON,
fille de François GUÉRIF KLB 30580

Lucette GONORD,
veuve de Claude GONORD KLB 43904

Simone LAVANANT,
veuve de Paul LAVANANT KLB 30626

Denise MANO,
veuve de Raoul MANO KLB 21491

Gérard COTTEVERTE,
Ami de l'Association

Daniel COCHET,
Ami de l'Association

NAISSANCE

Magda GUITON COHADON,
fille de Damien notre secrétaire

NICOLE DORRA

Dirigeante de l'association Ciné Histoire, qu'elle avait fondée en 2003 avec Anne Brossolette et présidée pendant plus de 20 ans, Nicole Dorra est décédée à son domicile, le 27 février 2024. Elle avait reçu le soutien de résistants parmi lesquels Raymond Aubrac et Stéphane Hessel, pour la création de Ciné Histoire dont l'objet est notamment de *Contribuer à la diffusion et à la connaissance des oeuvres cinématographiques, photographiques, et d'archives audiovisuelles (...) relatives (...) en particulier à la période de la Seconde Guerre mondiale, (...) et aux valeurs de la Résistance et à la mémoire de la Déportation (...).*

Vous trouverez des informations sur le parcours de Nicole Dorra, sur le site du Cercle d'études de la Déportation et de la Shoah, à l'adresse suivante : <https://www.cercleshoah.org/spip.php?article1182>.



Buchenwald et ses grandes figures 1937 - 2017



L'Association française Buchenwald Dora et Kommandos, en partenariat avec Ciné Histoire, avait commémoré le 80^e anniversaire de l'ouverture du camp de Buchenwald, le 20 septembre 2017 à l'auditorium de l'Hôtel de ville, sous le haut patronage de la mairie de Paris, une journée consacrée à *Buchenwald et ses grandes figures*. Plus de 200 personnes y ont assisté, mais surtout, sept déportés étaient présents : Jacques Bloch, Armand Bulwa, Élie Buzyn, Bertrand Herz, Jacques Moalic, David Perlmutter et Raymond Renaud (voir Le Serment n°367).

Présidente fondatrice de l'association des Amis de la fondation pour la mémoire de la Déportation en 1995, Nicole Dorra est Chevalier de la Légion d'honneur depuis 2011.

Christophe Rabineau

FINANCES

DONS REÇUS DU 1^{er} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Un reçu fiscal vous sera envoyé début 2024, nous vous remercions pour votre générosité.

BOTTAREL Jérôme.....	30,00 €	DESMEULLES Cédric.....	15,00 €	LEGRAND Jacqueline.....	86,00 €
BREMONT Yvette.....	6,00 €	FRENCK Jenny.....	100,00 €	LEPRIME Noël.....	3,00 €
BRISION Patrice.....	40,00 €	FURIGO Anne.....	95,00 €	MAINAR Violetta.....	30,00 €
CADORET Didier.....	15,00 €	GENDRON Suzanne.....	43,00 €	MORAND David.....	50,00 €
CALBRY Claude.....	165,00 €	GILLES Marc.....	115,00 €	PLAIS Nicole.....	23,00 €
CATHELAIN François.....	200,00 €	GONORD Lucette.....	7,00 €	RABINEAU Christophe.....	1 399,40 €
CHARBONNEL Jean-Jacques.....	65,00 €	GONZALES Lucie.....	15,00 €	RUGA Jean-Luc.....	1 549,00 €
COLLARDEAU-BATARDY Marie Nicole.....	150,00 €	GUERIF Jean-Pierre.....	43,00 €	SAVIGNEUX Anne Yvonne.....	415,16 €
CONTENT Gilbert.....	30,00 €	GUILBERT Marie-Joëlle.....	455,29 €	WEIBERG Raphaël.....	150,00 €
CORMAN - GARCIA Olga.....	10,00 €	ISVELIN Jacques.....	35,00 €		
DALIBARD Marinette.....	40,00 €	LEBLANC Cathy.....	5,00 €		

NOS FINANCES EN 2023

Pour l'année 2023 nous enregistrons un déficit de 49 835,27€.

En 2024, conformément aux décisions du Conseil d'administration prises en 2023, nous investissons dans un nouveau matériel informatique. Datant de 2015, nos ordinateurs sont obsolètes ; nous subissons de nombreux dysfonctionnements et la mise à jour de nos logiciels est incompatible avec ce matériel ancien.

Grâce à votre générosité, nous renouvelons notre parc informatique. Nous pourrions ainsi continuer de faire vivre notre Association, prolonger l'écho de la voix de nos anciens, et surtout transmettre aux nouvelles générations, le serment tenu sur la Place d'appel lors de la libération du camp.

Marie-Joëlle Guilbert

Les cotisations des adhérents, leurs dons, constitués à raison de 30 % de l'abandon des frais par les bénévoles et enfin les subventions, forment les principales ressources de l'AFBDK. Par ailleurs, un travail important a été conduit pour réduire les coûts de fonctionnement. Les déportés, fort prévoyants et lucides quant au devenir de l'Association après eux, avaient établi des réserves financières. Nous nous efforçons de les faire fructifier au mieux, dans la limite des opportunités d'épargne qui nous sont offertes. Ces ressources sont complétées par quelques ventes de bons de soutien et de livres notamment. Enfin, plus rarement mais d'une grande importance, des legs nous sont faits.

Il n'en reste pas moins que nous constatons un déficit de près de 50 000,00 € pour l'exercice 2023. L'augmentation du montant de la cotisation (voir Le Serment n°390) est un effort indispensable. Cependant, il n'aura véritablement de sens qu'à la condition que chaque adhérent la paie effectivement. Conscients des difficultés que peuvent rencontrer certains d'entre nous, l'échelonnement du paiement est possible. Contactez nous ! Il en va de la pérennité de nos actions au service de la mémoire des déportés de Buchenwald, Dora et de leurs Kommandos.

Christophe Rabineau

DERNIÈRE VOLONTÉ



Apporter son soutien à l'Association française Buchenwald Dora et Kommandos, c'est ce qu'a toujours fait Joséphine Anesetti, veuve d'Hubert Anesetti KLB 49825. Aujourd'hui, elle est allée un peu plus loin... C'est un chèque d'un montant conséquent que son fils Jean, membre du conseil d'administration de l'Association, a remis à Olivier Lalieu, au nom de sa maman. Joséphine est partie le 6 novembre dernier. Elle tenait à ce dernier geste. Jean a respecté sa dernière volonté lors de la réunion du CA du 9 mars 2024. Merci Madame, nous pensons à vous.

Christophe Rabineau

© Jean-Pierre Guérif

JACQUELINE FLEURY - CITOYENNE D'HONNEUR DE LA VILLE DE WEIMAR

C'est à l'invitation de François de Mazières maire de Versailles, qu'une délégation venue spécialement de la ville de Weimar en Allemagne, s'est rendue à l'hôtel de ville le 11 mars 2024. Monsieur Peter Kleine, maire de Weimar, a déclaré officiellement Jacqueline Fleury, citoyenne d'Honneur de la ville de Weimar.

Cette décision du conseil municipal de Weimar a été votée le 8 décembre 2023. Le texte imprimé sur un parchemin a été remis à Madame Jacqueline Fleury, devant une assemblée venue nombreuse pour cette circonstance exceptionnelle. « *De manière infatigable, Madame Jacqueline Fleury continue à défendre les valeurs du Serment de Buchenwald dans la lutte pour les droits de l'Homme et contre le nazisme, le fascisme, l'antitsiganisme et l'antisémitisme* » est écrit sur le précieux document. Madame Fleury entre en résistance dès 1940 refusant l'armistice. Elle s'implique dans la diffusion du journal *Défense de la France*, au péril de sa vie, à Versailles et dans l'usine Renault. Parallèlement, elle entre dans le réseau de renseignement *Mithridate*

où son frère Pierre est actif. Elle sera arrêtée par la Gestapo le 27 juin 1944 et déportée dans le camp de concentration de Ravensbrück puis dans les *Kommandos* de Torgau, Abteroda et Markkleeberg. Elle retrouvera la France après dix mois de privations, de souffrances et d'aviissement, le 10 mai 1945. Elle décide alors de militer pour la cause des déportés avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz et crée le Concours national de la Résistance et la Déportation à destination des collégiens et lycéens. « *Vous êtes une personnalité de Versailles* » a déclaré François de Mazières après avoir remercié son homologue allemand, d'avoir honoré cette Versaillaise dont le nom a été donné à l'ancienne école Pershing en 2021.



De gauche à droite : François de Mazières, Jacqueline Fleury, Peter Kleine
© Natalia Bogdanova



déportées dans les camps et les kommandos. Je pense à elles tous les jours. Ce soir je veux appeler la jeune génération au courage face à la désolation, à la fraternité qui permet de tenir, et surtout je leur demande de ne pas nous oublier » a conclu émue Jacqueline Fleury.

Franka Günther

LE GÉNÉRAL FRANCO CONSERVERA SA LÉGION D'HONNEUR

Billet d'humeur

Dans son avis du 16 février 2024, le Conseil d'État a indiqué qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur la requête visant à retirer sa Légion d'honneur au dictateur espagnol Francisco Franco. Cette dernière lui avait été remise par Pétain en 1928. Ce n'est pas parce que le retrait serait injustifié qu'il n'y a pas lieu de statuer. Non ! Bien que le Conseil d'État ne se soit pas prononcé sur ce point, c'est en raison de la parution du Décret n°2018-1007 le 21 novembre 2018*, que ce n'est plus envisageable. En effet, en son article 13, ce texte rend impossible toute action disciplinaire contre une personne décédée.

Art. 13 - Après l'article R. 96, il est inséré un article R. 97 ainsi rédigé : « Art. R. 97. Aucune action disciplinaire ne peut être poursuivie ou envisagée contre une personne décédée. »

Jean Ocana, fils de José Ocana** KLM 48294, avait demandé en 2016 qu'une procédure de retrait soit engagée par la grande chancellerie de la Légion d'honneur. La demande avait alors été rejetée au motif que le principe du contradictoire ne pouvait plus être mis en oeuvre à cette date. Depuis le 21 novembre 2018, le débat est clos. Étrange décret !

Christophe Rabineau

(*) Décret n°2018-1007 le 21 novembre 2018 modifiant le code de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire.

(**) José Ocana, réserviste en 1936, est officier dans l'armée républicaine et accueille les combattants des Brigades internationales. En 1939, il se réfugie en France où il est interné au camp d'Argelès. Septembre de la même année, José Ocana s'engage dans l'armée française. Juin 1940, il est fait prisonnier. Mais pour Franco, il n'est pas espagnol. Décrété apatride, il est déporté à Mauthausen parmi 7000 Rostpanier. Il fait partie des 33 pour cent de rescapés et s'installera avec sa famille à Mazamet (Tarn).

HOMMAGE À GUY KRIVOPISKO, ANCIEN CONSERVATEUR DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE À CHAMPIGNY-SUR-MARNE (VAL-DE-MARNE)

Mercredi 20 décembre 2023, Cécile Desseauve, ancienne secrétaire de l'Association et Jeanne Ozbolt, membre du conseil d'administration, ont assisté à la soirée d'hommage à Guy Krivopissko au MRN (Musée de la Résistance nationale). Guy Krivopissko, conservateur du musée de 1985 à 2017, est décédé brutalement, le 7 décembre 2023, à l'âge de 68 ans.

Dans les années 1920, son grand-père quitte la Bessarabie pour venir s'installer en France, à Mâcon.

Il fait des études d'histoire et obtient un DEA à l'Université Paris 8, puis le CAPES, qui lui permet d'enseigner. En outre, il fait partie de l'équipe de bénévoles oeuvrant pour la création du MRN. Devenu le conservateur, il réalise l'exposition permanente du musée, inaugurée en 1985 et enrichit ensuite les collections, qui passent de 250 000 pièces en 1985 à plus de 500 000 pièces en 2015. Il a aussi piloté la création d'une quarantaine d'expositions temporaires, au musée et hors les murs. Les partenariats se multiplient avec d'autres musées, des institutions publiques et des associations qui oeuvrent dans les domaines de la Résistance et de la Déportation, dont l'AFBDK. Présent dans des colloques et rencontres scientifiques, il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages.

La transmission de l'histoire et des valeurs de la Résistance lui tient énormément à coeur. Il publie pour les jeunes : *Lettres de jeunes Résistants* et *La Résistance expliquée aux enfants*. Il coordonne aussi l'édition de dossiers pédagogiques pour les enseignants et les élèves, dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation et organise des rencontres entre des témoins (anciens Résistants) et des classes préparant le concours.

Georges Duffau-Epstein, président de l'Association des Amis du MRN à Champigny-sur-Marne et grand ami de Guy Krivopissko, s'exprime ainsi : « Fidèle à la volonté des fondateurs du musée, dans toutes ces réalisations, il a veillé à rendre compte de toutes les résistances et à restituer, dans leur diversité, la somme d'expériences individuelles et de parcours collectifs qui les ont formés. »

Grand novateur, Guy explore tous les domaines de l'art et de la culture, pour sensibiliser à l'histoire de la Résistance : littérature, cinéma, théâtre (*Dans la nuit la liberté*, Robert Hossein, 1989 et *Celui qui a dit non*, 1990), musique (organisation de concerts), peinture (Boris Taslitzky et André Fougeron), photographie (Willy Ronis et Robert Doisneau), bande dessinée avec son collaborateur Xavier Aumage.

En 2017, Guy Krivopissko prend sa retraite mais il n'en quitte pas pour autant ce musée auquel il a tant donné et auquel il est si attaché. Il est membre du bureau de l'Association des Amis du MRN. Au cours de la même année, il est décoré de la Légion d'honneur pour l'ensemble du travail accompli durant sa carrière professionnelle au service de la mémoire et de l'histoire de notre pays. Il est aussi chevalier des Arts et Lettres.

Récemment, il préparait une exposition temporaire consacrée à la participation des étrangers à la Résistance française. À entendre les témoignages des uns et des autres, à sentir l'émotion palpable de sa famille, de ses amis, du personnel du musée et de tous ceux qui ont travaillé avec lui, on observe que Guy Krivopissko était une personnalité qui rayonnait et dont la générosité, la culture, l'ouverture d'esprit furent appréciées particulièrement dans le monde de la Résistance et de la Déportation, et auprès des enseignants et des historiens.

Jeanne Ozbolt



© Jeanne Ozbolt

LECTURES

PIERRE ASSOULINE, LE NAGEUR

Quand j'ai demandé à Pierre Assouline pourquoi avoir choisi Alfred Nakache comme sujet de sa dernière biographie, lui qui a écrit les biographies de Simenon, de Marcel Dassault, d'Albert Londres, de Kahnweiler et d'autres encore, personnages célèbres, il m'a répondu « parce que Nakache était un homme bon, un homme droit ».

Alfred Nakache fut avant la Seconde Guerre mondiale plusieurs fois champion de France de natation et recordman du monde sur 200 mètres. Il participa aux Jeux olympiques de 1936, à Berlin, là, où en finale du relais quatre fois 100 mètres nage libre, les Français finirent quatrième devant l'équipe allemande, sous les yeux d'Hitler et de Goebbels présents dans les gradins.

Né en 1915 dans une famille juive de Constantine, alors préfecture d'un des trois départements français d'Algérie, il était dès 1931 champion d'Afrique du Nord avant d'intégrer deux ans plus tard l'équipe de France et être nommé professeur de gymnastique au lycée Janson-de-Sailly à Paris.

Son principal concurrent s'appelle Jacques Cartonnet. Un champion également. Plus carré, plus puissant, mais comme on dit à l'époque, un noceur.

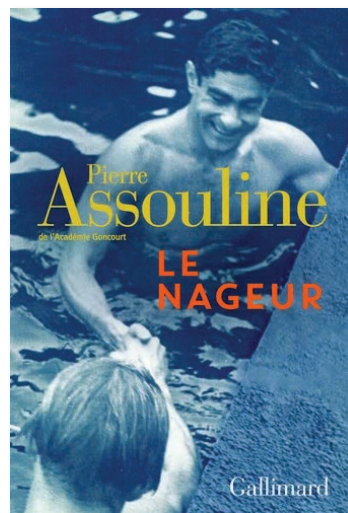
En 1939, c'est la guerre, en 1940, c'est Vichy, le statut des Juifs : piscine interdite,

enseignement interdit pour le juif Nakache réfugié à Toulouse, avec sa femme et sa fille et qui contribue discrètement au travail de résistance de L'Armée juive. Il bénéficie cependant du soutien du ministre des Sports, le tennisman Jean Borotra. Cartonnet est aussi à Toulouse. Dans la Milice.

Il va faire arrêter et déporter à Auschwitz la famille Nakache en janvier 1944. Convoi 66, 1153 personnes. Le SS qui procède au tri à l'arrivée reconnaît dit-on Nakache, mais également des détenus français déjà présents. Il va devenir infirmier. Mais devra aussi sur ordre des SS, plonger régulièrement dans un des bassins de rétention d'eau du camp pour aller y rechercher ce qu'ils y jetaient et le ramener entre ses dents. Évacué le 18 janvier 1945 d'Auschwitz dans les conditions qu'on connaît, le 26 janvier, Nakache est à Buchenwald, matricule 122641. Grâce à l'aide de Roger Foucher-Créteau il sera affecté là aussi au *Revier*. Il laissera son paraphe sur le cahier de ce dernier, *Écrit à Buchenwald*.

Nakache rentrera et réussira à se qualifier pour les JO de Londres en 1948. Sa femme et sa fille ne sont pas revenues d'Auschwitz. Il meurt à Cerbère en 1983 alors qu'il nageait dans la Méditerranée. Chaque jour. Nager, c'est aussi l'une des passions de Pierre Assouline.

Dominique Durand



Pierre Assouline, *Le Nageur*, Gallimard 2023

MARTHA HALL KELLY

Ce roman historique nous plonge dans la Seconde Guerre mondiale, en croisant les trajectoires de trois femmes dans trois pays. Caroline, aristocrate new-yorkaise, philanthrope, ancienne actrice, défend la cause des enfants français orphelins, en lien avec l'Ambassade de France. La deuxième est Kasia, une jeune Polonaise, dont le pays va être brutalement envahi par les troupes hitlériennes. Elle sera arrêtée avec sa mère, ses sœurs et son ami pour faits de résistance. Herta, médecin allemande, voit ses ambitions professionnelles réfrénées, ce qui la conduit à accepter un poste dans le camp de concentration de femmes de Ravensbrück. Lorsqu'elle arrive au camp, en qualité de médecin, elle est tout d'abord choquée par les traitements infligés aux déportées. Mais petit à petit, elle va se familiariser avec l'horreur et finit par participer activement aux expérimentations et opérations subies par les détenues.

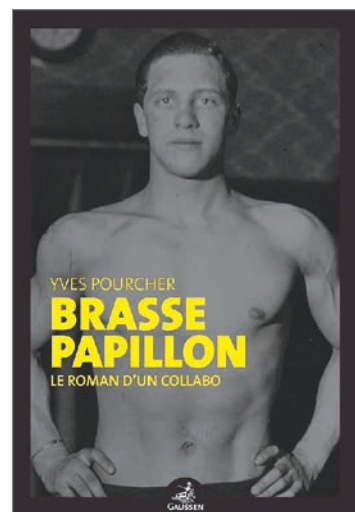
Les descriptions du camp de Ravensbrück sont exactes et bien documentées. Les « Lapins », ces femmes qui ont subi une opération à la jambe et qui souffrent de terribles séquelles, ont été surnommées ainsi car elles sautillent au lieu de marcher. Une grande solidarité les unit. L'auteure a basé son histoire sur deux personnages qui ont réellement existé : Caroline et Herta.

La fin de la guerre laisse Kasia complètement traumatisée par les exactions subies. Elle ne parvient pas à reprendre une vie normale et souffre toujours de sa jambe. Elle va croiser Caroline et cette rencontre va changer sa vie. Quant à Herta, elle exerce toujours la médecine. La scène de la confrontation de Kasia avec sa tortionnaire est magistrale, elle conduira Kasia sur le chemin de la guérison..

Jeanne Ozbolt



Martha Hall Kelly, *Le lilas ne refléurit qu'après un hiver rigoureux*, Pocket, 2019.



Yves Pourcher, *Brasse papillon, le roman d'un collabo*, Gausson, 2021

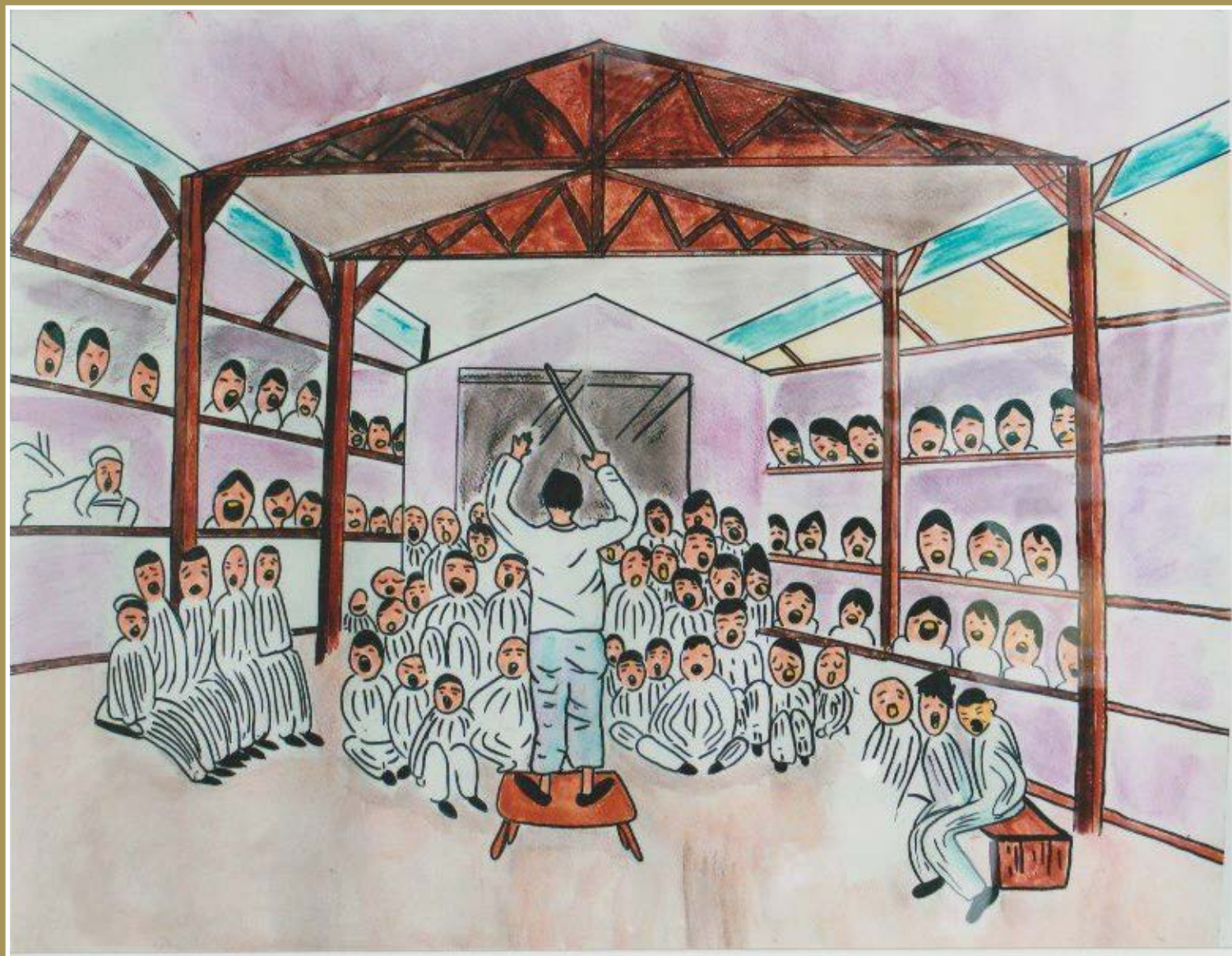
QU'EST DEvenu JACQUES CARTONNET, LE CONCURRENT ANTISÉMITTE ET MILICIEU DÉNONCIATEUR DE NAKACHE ?

Yves Pourcher a mis en scène dans son livre *Brasse Papillon, le roman d'un collabo*, l'itinéraire de Cartonnet, ses débuts de carrière prometteurs, sa faillite physique et ses frasques, son abaissement et sa haine pour Nakache. Cartonnet, en fuite, est condamné à mort par contumace en mars 1945. On retrouve sa piste en Italie, où il bénéficie, comme l'écrit Assouline, de la filière des couvents italiens. Le 1^{er} avril 1946, il est arrêté à Rome, puis disparaît. Le 11 novembre 1947, on annonce à nouveau son arrestation près de Florence et son internement à Lipari. La France demande son extradition. Elle sera refusée en décembre 1950 et Cartonnet libéré. Pourcher pense qu'il devint l'entraîneur du Lazio de Rome. Assouline affirme que Nakache l'avait retrouvé.

Dominique Durand

70 DOCUMENTS ET OBJETS DE NOS ARCHIVES

LA CHORALE DES LATRINES



**INTERPRÉTATION DES ÉLÈVES DE 3^e DU COLLÈGE JOLIOT CURIE
DE STAINS (SEINE SAINT-DENIS) SUITE AU TMOIGNAGE
DE BERTRAND HERZ EN 2017**